



# TRACT !



## CONTRACTUELS

### REVALORISATION DES 5 POINTS D'INDICE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

**QUI FAIT QUOI ???  
C'EST LE JEU DE LA PATATE CHAUDE**

Depuis le 1er janvier 2024, de nombreux personnels contractuels de la gendarmerie n'ont toujours pas bénéficié de cette revalorisation ! Dans une période économique compliquée, cette situation pour nos collègues contractuels est inacceptable. Pour le **SNPC FO GENDARMERIE**, cela démontre un manque total de respect envers l'engagement et le dévouement quotidien des agents contractuels.



C'est comme ça qu'il faut faire !



Non c'est plutôt comme ça !

### LE SNPC FO GENDARMERIE

### EXIGE QUE CE DOSSIER SOIT TRAITÉ DANS LES MEILLEURS DÉLAIS !

### NOUS CONTACTER !



[facebook.com/snpcfo.gendarmerie](https://facebook.com/snpcfo.gendarmerie)



[twitter.com/fogendarmerie](https://twitter.com/fogendarmerie)



[www.fogendarmerie.fr/](http://www.fogendarmerie.fr/)